Le p'tit journal d'ÉTIGNY

Bulletin d'information N°65 - Juillet 2020

Sommaire :

Nouvelle équipe municipale 2
Les commissions de travail 3
Budget, Environnement, Voirie 4
Informations communales 5
Informations Intercommunales 6
Associations communales 7
Animations 8

A la une

Depuis la prise de l'arrêté interdisant la circulation et le stationnement des véhicules à moteur, les riverains ont retrouvé le calme du lieu, notamment la nuit.

Les familles d'ÉTIGNY et des alentours peuvent bien sûr profiter de la plage en journée.

Le mot du Maire

Chers administrés,

Voici le premier numéro du P'tit Journal d'ÉTIGNY depuis les élections municipales.

Le mois de mars a permis à chacune et chacun d'entre vous d'élire la nouvelle équipe, 7 femmes et 8 hommes qui doivent exercer leur mandat avec probité et réflexion.

La crise sanitaire liée au Covid 19 (article dédié dans ce numéro) est venu heurter le processus électoral et a reporté l'élection du maire et des adjoints au mois de mai.

C'est donc avec un immense plaisir et fort de votre confiance renouvelée que je signe le premier édito de cette mandature. Il me permet de remercier les conseillers et adjoints qui après 6 ans (voir plus pour certains) ont décidé de tourner la page, non sans oublier les nouveaux élus à qui je souhaite bon courage.

Il a fallu prendre rapidement les premières décisions quant à l'organisation interne des commissions, les délégations mais aussi la représentativité de notre collectivité dans les organismes extérieurs. Le tout dans un contexte d'urgence sanitaire venu complexifier la tâche de notre exécutif local. Mais le virus n'empêchera pas l'aboutissement des projets en cours et bien sûr de nouveaux verront le jour avec l'équipe en place.

La vocation de ce journal est de vous permettre de suivre l'avancement de notre action. Mais il vous appartient également, aussi n'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et suggestions.

Bonne lecture et bel été à tous !

Lionel TERRASSON.

Nouvelle équipe Municipale

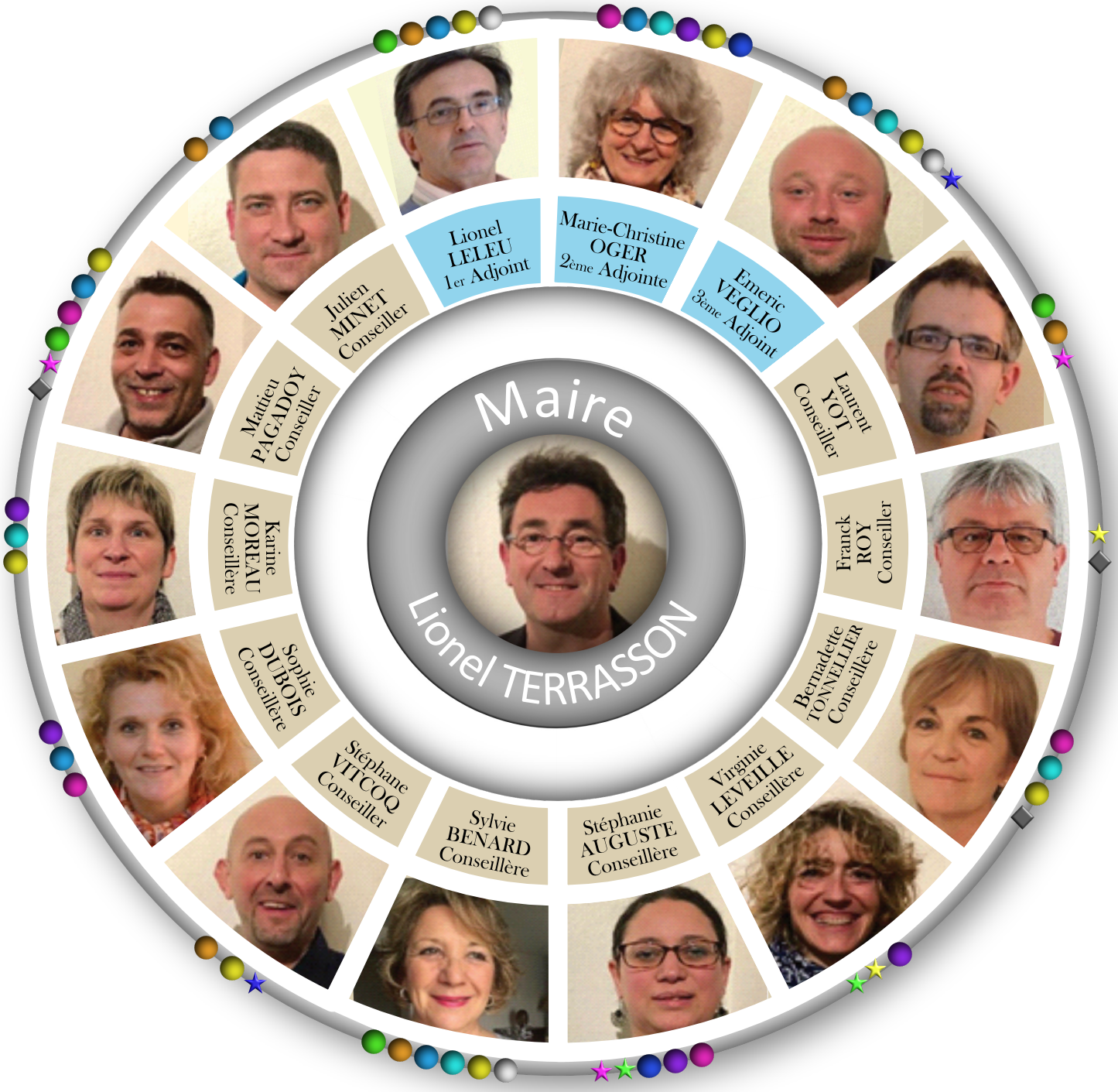

Le maire

- Est président de droit de toutes les commissions.
- Est le représentant de la commune d'ÉTIGNY au sein de la Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais.

Les commissions de travail

Le rôle des commissions

Les commissions municipales ont pour rôle de préparer les dossiers en amont du Conseil Municipal. Les membres des commissions effectuent un travail de fond, de réflexion et d'élaboration des dossiers. Ils formulent des avis consultatifs pour permettre au Conseil Municipal, seul décisionnaire, de délibérer.

La Caisse des Écoles

Elle est administrée par un comité. Le Maire, qui en est président, est chargé de l'exécution des décisions de ce comité. La caisse des écoles est un établissement public communal obligatoire qui intervient en faveur de l'enseignement du 1er et 2ème degré dans les domaines de la vie scolaire (social, culturel, éducatif et sanitaire), notamment en finançant des sorties et voyages scolaires ou du matériel informatique.

La Commission Cimetière

Elle se prononce sur les travaux d'entretien et d'aménagement du cimetière. Elle peut être amenée à revoir le règlement et les tarifs des concessions.

La Commission d'Appel d'Offres (CAO)

Elle intervient dans les procédures d'appel d'offres et de mise en concurrence des entreprises lors de la passation de marchés publics.

La Commission Communale des Impôts Directs

Elle analyse une fois par an la valeur locative des propriétés bâties et non bâties. Cette valeur locative sert de base au calcul de la taxe d'habitation, taxe foncière sur les propriétés bâties et taxe foncière sur les propriétés non bâties.

La Commission Environnement

Elle agit pour l'aménagement urbain, l'enlèvement et le traitement des déchets, l'entretien du mobilier urbain communal, le fleurissement, l'étude du développement durable et l'entretien des chemins de randonnées.

La Commission des Finances

Elle élabore les documents financiers de la commune, examine les demandes de subventions des associations, gère la dette et les emprunts, étudie les taux des 3 taxes locales, analyse les tableaux de bord.

La Commission d'Information

Elle est chargée de la préparation du bulletin municipal, de la mise à jour du site internet et de la diffusion de l'information auprès des habitants.

La Commission Bâtiments - Urbanisme - Voirie

Elle s'occupe du suivi permanent de l'état des bâtiments communaux ou propriétés de la commune, du suivi des travaux assurés par nos services techniques ou confiés à des intervenants extérieurs. Elle assure le travail d'étude et de préparation des dossiers en lien avec les questions d'urbanisme et d'habitat. Elle analyse l'état des voiries et se prononce sur les réfections et renforcements de celles-ci.

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

C'est un établissement public dirigé par un Conseil d'Administration, chargé d'animer une action générale de prévention et de développement social dans la commune. Il a un devoir de discrétion. Son budget autonome est subventionné par la commune. Il a un rôle administratif : réception des demandes et aide à la constitution et à la transmission des dossiers aux autorités compétentes. Il apporte également un soutien aux personnes âgées en distribuant notamment le colis de fin d'année.

Diverses Commissions internes à la Mairie

REU (Répertoire Électoral Unique).
Défense.
CNAS (Comité National d'Action Sociale).

Les Syndicats

Les membres du conseil municipal sont désignés (un ou des titulaires et suppléants) afin de représenter la commune dans les différents syndicats intercommunaux.

SIVOS ÉTIGNY - PASSY : ★

Syndicat du Collège de V/Y : ★

Syndicat de la Fourrière du Sénonais : ★

Syndicat Départemental d'Énergies de l'Yonne : ★

Le budget communal

Le budget a été voté fin mars par l'ancienne équipe.

Les différents taux d'impositions n'augmenteront pas cette année, même si la dotation de l'état continue de diminuer.

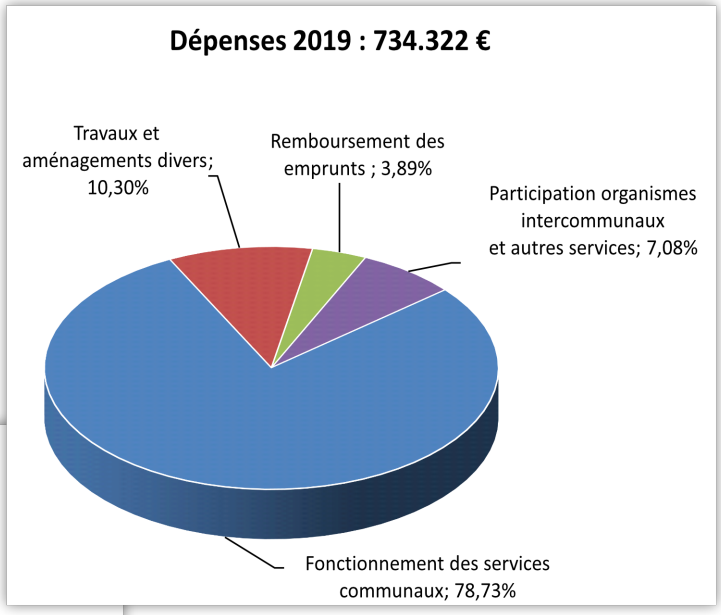

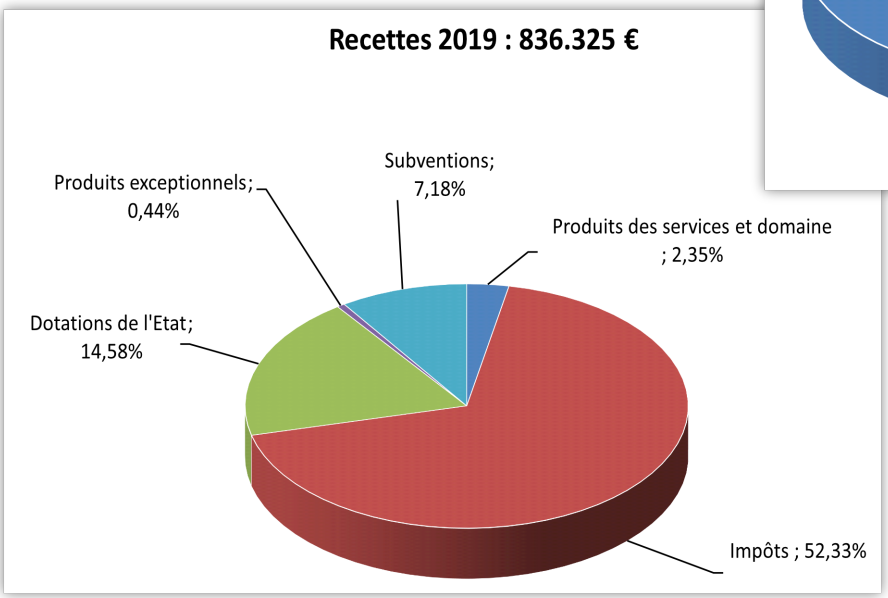

Il faut donc rester prudent sur les dépenses tout en maintenant la qualité de service.

L'équilibre du budget reste une priorité !

Environnement

L'équipe municipale, armée de sécateurs, coupe-branches et peinture s'est mobilisée plusieurs week-ends pour refaire le balisage de nos chemins de randonnées.

Amateurs de chemins accessibles, retrouvez les trois circuits balisés (5, 7,5 et 11 km) sur l'affiche située au parking de l'Église, ou sur le site internet de la commune.

Elle est également disponible en mairie.

Travaux de voirie

Malgré un contexte sanitaire préoccupant, la commission « Bâtiments, Urbanisme et Voirie » a lancé un marché pour la réfection du chemin des Rondelets, depuis la fin de la rue de l'Église, jusqu'à la rue des Cornicarts. Cette rénovation qui sera effective en début d'automne, comprendra notamment la mise en sécurité avec un accès « PMR » (Personnes à Mobilité Réduite) entre le parking dédié et l'entrée du cimetière. Cette allée sera revégétalisée pour l'agrément de ce site important pour tous les stinyciens.

Les employés communaux se chargent actuellement de boucher les trous trop nombreux encore dans notre village.

La signalisation horizontale est encore accentuée. Outre la reprise des marquages des passages piétons sur la Grande rue, une mise en peinture vient d'être faite aux carrefours dangereux, pour le confort de tous.

Merci de respecter une vitesse modérée pour la sécurité de chacun.

Depuis le mois de Mars dernier, nous vivons tous au rythme de la COVID et c'est pour chacun à divers niveaux une période difficile que notre commune traverse avec maîtrise.
Malgré les quelques difficultés rencontrées, notamment pour les délais d'approvisionnement des masques chirurgicaux et tissus, gels et matériels, nous avons voulu faire le maximum pour assurer la protection des stinyciens :

- Masques chirurgicaux et Masques tissus ont été distribués par les conseillers municipaux.
- Des panneaux en plexiglass et une borne gel hydroalcoolique permettent l'activité et la réception en mairie en toute sécurité.
- L'organisation du personnel municipal a été adaptée pour permettre la continuité des activités et services au sein de la commune.

Tout ceci a bien sûr un coût non négligeable dont il nous semble aujourd'hui important de vous faire part :

Les dépenses engagées sont les suivantes :

- 2200 Masques jetables 1856 € TTC
- 700 Masques tissu lavables 1335 € TTC
- Solution et Gel hydroalcoolique 380 € TTC
- Borne distributrice de gel 182 € TTC
- Fourniture panneaux plexiglass 131 € TTC

Masques jetables pour le personnel communal 174 € TTC.
(Commande en cours, récente obligation du port du masque)

Outre le matériel, nous avons engagé un coût supplémentaire depuis le 11 mai de 55.00 € / semaine pour le ménage en mairie et à l'école soit à ce jour 660.00 €.

Sous réserve d'une éventuelle prise en compte de la moitié du prix des masques par l'état (Annonce gouvernementale non confirmée à ce jour), la dépense pour la commune d'ÉTIGNY est donc à ce jour de 4718.00 €.

Cette période n'est pas terminée, nous restons vigilants, et vous demandons de venir avec votre masque en mairie.

Prenez soin de vous en respectant toutes les recommandations et obligations sanitaires pour profiter de cet été dans les meilleures conditions possibles.

Informations Intercommunales

Depuis le 1er janvier 2016, Etigny et les communes du villeneuvien ont rejoint l'ancienne Communauté de Communes du Sénonais pour créer la Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais. Pour rappel, elle est composée de 27 communes, dont certaines viennent de changer de maire * ;

ARMEAU (Catherine TOULLIER),
COLLEMIERS (Simone MANGEON),
COURTOIS (Éric BERTAULT),
DIXMONT (Marc BOTIN),
ÉTIGNY (Lionel TERRASSON),
FONTAINE (Michel PAPINAUD),
GRON (Stéphane PERENNES),
LES BORDES (Sylvie ADAM),
MAILLOT (Gilles SABATIER),
MALAY LE GRAND (Séverine MAINVIS),
MALAY LE PETIT (Danielle POUTHE),
MARSANGY (Philippe FONTENEL),
NOE (Jacques FOUQUART),
PARON (Jean-Luc GIVORD),
PASSY (Pascal CROU),
ROSOY (Dominique CHAPPUIT),
ROUSSON (Isabelle BOULMIER),
SAINT CLEMENT (Gilles PIRMAN),
SAINT-DENIS-LES-SENS (Alexandre BOUCHIER),
SAINT MARTIN DU TERTRE (Daniel CORDILLOT),
SALIGNY (Johan BLOEM),
SENS (Marie-Louise FORT),
SOUCY (Laurence SCHOENBERGER),
VERON (Jean-Pierre GOUYON),
VILLENEUVE SUR YONNE (Nadège NAZE),
VILLIERS-LOUIS (Jean-Louis GAUJARD),
VOISINES (Gérard GANET),

* Le nom des maires nouvellement élus est souligné.

Cet Établissement Public de Coopération Intercommunale est compétent dans différents domaines. Il ne se substitue pas aux communes, mais doit permettre d'apporter des services supplémentaires et de prendre en charge la gestion de compétences anciennement communales. Ainsi, elle a depuis le 1er janvier 2017 la responsabilité pleine et entière de l'eau et de l'assainissement, des transports, de l'éclairage public ou encore du « RGPD » (Protection des données individuelles) et bientôt la défense incendie.

Pour la gestion de cette agglomération, un nouveau bureau a été élu début juillet ; La présidence sera assurée par Marie-Louise FORT, secondée par 13 vice-présidents : respectivement, Marc BOTIN, Alexandre BOUCHIER, Clarisse QUENTIN, Lionel TERRASSON, Paul-Antoine De CARVILLE, Stéphane PERENNES, Gilles SABATTIER, Simone MANGEON, Michel JOUAN, Jean-Luc GIVORD, Nadège NAZE, Pascal CROU, Philippe FONTENEL, et assistée par 4 conseillers communautaires délégués : Nicole LANGEL, Michel PAPINAUD, Jacques FOUQUART et Laurence ETHUIN-COFFINET.

La première réunion de cette assemblée, outre l'installation des membres du bureau, a permis de traiter différents sujets financiers, notamment la reconduction du fonds de concours annuel, qui permet de subventionner à hauteur de 40% et dans la limite de 30 000 €/an les projets divers et variés des communes rurales (Sens ne profite volontairement pas de cette aide !)

Les prochains mois verront la reprise des travaux sur le PLUiH (plan local d'urbanisme intercommunal valant programme de l'habitat) qui devrait être applicable au premier trimestre 2021.

IMPORTANT : Seule la CAGS est compétente pour des questions et problèmes concernant l'eau, l'assainissement, les ordures ménagères et le tri sélectif.

Eau et assainissement : 03 86 65 21 51
Ordures ménagères et tri sélectif : 03 86 83 79 40

Cartobus est un service d'intercom qui fonctionne sur réservation.

Tout comme les points de montée de l'Avenue de la Gare et de la Rue de la Place à Sérilly, **le hameau "Les Fours"** sera désormais desservi à partir de la rentrée de septembre 2020.
Vous souhaitez effectuer un déplacement et/ou avoir plus de renseignements pour vous organiser, contactez Intercom au N° Vert 0 800 072 113

Cartobus
Sur réservation

LE COMITÉ DES FÊTES

François BENARD, nouveau Président du comité, souligne la qualité des animations organisées sous la Présidence de Jean-Claude BOULLEAUX et souhaite s'inscrire dans le prolongement de celles-ci.

Malheureusement, le bal Folk et le Méchoui ont dû être annulés mais le comité espère pouvoir tenir en **2020** :

- La traditionnelle **Expo photos du samedi 3 octobre 14h00 au dimanche 4 octobre 18h30**.
- **Le Super Loto le samedi 7 novembre** (ouverture des portes à **19h30**).
- **Le marché de Noël** du **samedi 5 décembre 13h30 au 6 décembre 19h00**.

Renseignements auprès du Président,
M. François BENARD au 06 63 60 87 56

TAI-CHI

Danièle RENOU, vous attend les lundis de 19h00 à 20h30 et les mercredis de 19h00 à 22h00 pour pratiquer cette activité.

Le Tai-Chi est une gymnastique chinoise qui se caractérise par un enchaînement lent de mouvements, selon des schémas précis, et une maîtrise de la respiration.

Actuellement en extérieur cette activité devrait reprendre normalement à la rentrée.

Renseignements au 03 86 97 99 68.
ou
sur le site : http://toum.asso.fr/danielle-renou-et-therese-fleurent/

L'A.J.E.A.

Au programme dans le meilleur des cas :

- **19 septembre : Marche semi nocturne.** Restauration sur réservation.
- **20 septembre : Exposition de véhicules anciens** avec de la **présence de producteurs et artisans locaux, une bourse d'échange de pièces détachées et animation musicale**. Restauration sur réservation (paëlla).
- **29 novembre : 3ème Bourse des Collectionneurs.**

Renseignements auprès du Président, M. Gérard PERRAUDIN au 06 28 13 08 53.

Groupement des chasseurs et propriétaires d'ÉTIGNY

(La plus ancienne association du village)

La saison de chasse reprendra le **20 septembre** dans l'Yonne.

Renseignements auprès du Président, M. Jean-Pierre HERMIER au 03 86 97 11 87.

A la rentrée et sous réserve de l'évolution sanitaire

DANSES DE SOCIÉTÉ

à partir du 15 septembre
Au Foyer Communal d'ÉTIGNY tous les Mardis:

19h00 -20h00
(toutes danses de Société)

20h00 -21h00
(rock'n'roll, jazz, swing, bebop, ...)

21h00 -22h00
(tango de bal et argentin)

Tarif: 180€/cours/personne/an
(-50 % à partir du second cours).
Tarif préférentiel pour les habitants d'ÉTIGNY.

Renseignements auprès de Denis MOREAU :
06.70.78.57.29 ou 03.86.88.46.76.
Cours d'essai gratuit.

Cours de "PILATES"

à partir du 4 septembre 2020

Vous avez besoin d'une activité physique encadrée ?

Venez rejoindre Alain BEAUGER
tous les vendredis à la salle des fêtes D'ÉTIGNY.

de 8h45 à 9h45
pour du PILATES FONDAMENTALE

de 9h50 à 10h50
pour du PILATES SENIORS, POST-THERAPIE

Nouveau : les horaires ont été légèrement décalés.
Renseignements au 06.66.79.03.72.
ou sur le site https://www.alainbeauger.com/

Dernières infos

* À la suite de la recrudescence des cas de Covid et en accord avec la sous-préfecture, le conseil municipal à le regret de vous annoncer **l'ANNULATION du feu d'artifice** prévu en fin d'été**. La date du 28 août 2021 est d'ores et déjà retenue**.

* **La collecte des bacs d'ordures ménagères aura bien lieu le samedi 15 août 2020.**
(De nombreux usagers n'ont pas sorti leurs bacs lors de la collecte du 14 juillet…).

Mairie 5 bis rue de l'Église - 89510 ÉTIGNY
03 86 97 10 97
etigny.mairie@wanadoo.fr
www.etigny.org
https://www.facebook.com

Bulletin municipal de la commune d'ÉTIGNY
Directeur de la publication : Lionel TERRASSON
Ont participé à l'élaboration de ce numéro, les membres de la commission municipale :
Stéphanie AUGUSTE, Sophie DUBOIS, Marie-Christine OGER,
Mattieu PAGADOY, Lionel TERRASSON, Bernadette TONNELLIER.
Mairie-d'ÉTIGNY-1990809437899659/ *Crédit photos :* Photos personnelles